

Appel à candidatures 2026

Animations culturelles et pédagogiques

Au Jardin Botanique Jean-Marie Pelt

I. Contexte

Le Jardin botanique Jean-Marie Pelt, situé à Villers-lès-Nancy, organise, du **17 octobre au 1er novembre 2026**, une période d'animations à destination du public familial sur la thématique d'Halloween.

À cette occasion, l'établissement développera notamment une thématique autour de **Frankenstein et des « légumes moches »**, à travers un parcours libre et gratuit dans le parc ainsi que différents ateliers pédagogiques et culturels.

Dans ce cadre, le Jardin botanique souhaite proposer, durant toute la période, en semaine comme lors des week-ends, des espaces permettant à des **artisans et/ou producteurs** de présenter et vendre leurs produits auprès des visiteurs.

Le présent appel à candidatures a ainsi pour objet de sélectionner les artisans et producteurs dont l'activité et les propositions sont susceptibles de s'inscrire dans la programmation et l'identité du Jardin botanique.

II. Thématique et objectifs de l'appel à projets

Le présent appel à candidatures s'adresse aux **artisans et producteurs** souhaitant proposer leurs produits dans le cadre des animations organisées au Jardin botanique Jean-Marie Pelt pendant la période du 17 octobre au 1er novembre 2026.

Les candidats pourront proposer des produits et activités en lien avec :

- l'artisanat et les savoir-faire locaux ;
- l'environnement et le développement durable ;
- la biodiversité et le végétal ;
- les thématiques développées par le Jardin botanique ;
- la saison automnale et la thématique d'Halloween ;
- la valorisation des produits locaux et/ou issus de démarches responsables.

Une attention particulière sera portée aux projets permettant de proposer une **offre originale et cohérente avec l'identité du Jardin botanique Jean-Marie Pelt**, son environnement et les thématiques développées durant cette période.

Les candidats sont invités à présenter une proposition permettant de valoriser leur savoir-faire, leurs produits ainsi que leur démarche, notamment en matière **d'environnement et de développement durable**.

Ces éléments constitueront des critères déterminants dans la sélection des candidatures.

III. Conditions de recevabilité et critères de sélection

L'appel à candidatures est ouvert aux **artisans et/ou producteurs** souhaitant tenir un stand au Jardin botanique Jean-Marie Pelt durant la période concernée.

Les candidats doivent :

- Exercer une activité régulièrement déclarée ;
- Être en mesure de présenter les justificatifs administratifs nécessaires à l'exercice de leur activité ;
- Disposer d'une assurance responsabilité professionnelle couvrant leur activité ;
- Respecter les règles applicables à l'occupation du domaine public ;
- Proposer une activité et des produits compatibles avec l'environnement et l'image du Jardin botanique Jean-Marie Pelt.

Les candidats devront fournir les documents permettant d'apprécier leur situation administrative, leur activité et leur capacité à participer aux animations proposées.

IV. Critères de sélection

Les candidatures seront examinées au regard des éléments suivants :

1. La cohérence avec les lieux et les thématiques développées par le Jardin botanique : 60/100

2. L'originalité de la proposition : 40/100

L'engagement en faveur de **l'environnement et du développement durable**, ainsi que la capacité à proposer une offre en lien avec les thématiques développées en 2026, seront particulièrement pris en considération dans l'analyse des candidatures.

V. Modalités de financement

La participation à l'appel à candidatures implique l'occupation temporaire d'une partie du domaine public du Jardin botanique Jean-Marie Pelt.

Cette occupation donne lieu au paiement d'une **redevance**, conformément à la grille tarifaire votée par le Conseil métropolitain.

La redevance est fixée à :

- 10,50 € TTC par mètre linéaire et par jour d'occupation ;

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer à compter du 1er mars 2026, conformément à la grille tarifaire en vigueur.

La redevance est due **par avance**. Le paiement est effectué auprès de l'accueil du Jardin botanique Jean-Marie Pelt.

Les candidats sont invités à préciser dans leur note de candidature les modalités d'occupation souhaitées ainsi que, le cas échéant, les besoins matériels nécessaires à l'installation de leur stand.

VI. Modalités d'examen des offres

Les candidatures reçues seront examinées à l'issue de la période de dépôt au regard des critères de sélection présentés dans le présent appel à candidatures.

La sélection sera effectuée par le Jardin botanique Jean-Marie Pelt.

Les candidats dont la candidature sera retenue seront informés **par courrier**.

Les candidats dont la candidature ne sera pas retenue seront également informés par courrier.

Le Jardin botanique se réserve le droit de ne pas donner suite aux candidatures reçues.

Les candidats ne pourront prétendre à aucune indemnisation du fait du rejet de leur candidature.

VII. Pièces à fournir

- Note détaillée ;
- Attestation de régularité sociale de moins de 6 mois ;
- Attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité professionnelle

La Métropole se réserve la possibilité de demander des éléments complémentaires aux candidats.

Procédure et calendrier

Vous êtes invités à déposer votre projet **jusqu'au 1er octobre** sur la boîte de messagerie :

pedagogiecjb@grandnancy.eu
dorothee.fontaine@grandnancy.eu

Période d'occupation

Les animations et occupations se dérouleront du **17 octobre au 1er novembre 2026**, selon les modalités suivantes :

- Du 17 octobre au 31 octobre 2026 : de 9h30 à 18h00 ;
- Le 1er novembre 2026 : de 9h30 à 17h00.

Les stands pourront être installés **dans le pavillon d'accueil ou en extérieur**, selon les possibilités d'accueil et les besoins de l'établissement.

Contacts

Pour toute question concernant l'appel à candidatures, vous pouvez contacter :

Dorothée FONTAINE

dorothee.fontaine@grandnancy.eu

Jardin botanique Jean-Marie Pelt

pedagogiecjb@grandnancy.eu